CANDIDATS.

[illegible] nommés notaires à nomination de l'Empereur, M. NACKEY comme candidat INDEPENDANT pour le poste de notaire au Congrès de la Première Division Consulaire de la Louisiane. 3n

Veuillez nommer, pour M. LAFAYETTE GUYOT, candidat d'opposition de CALLIOPE aux VAUX [illegible] pour le deuxième district, sujet à la décision de la nouvelle loi rétro. 13 nov

M. HENRY FRYCHAUD, Collecteur de taxes d'Etat dans le deuxième district, est candidat à la réélection. 12nov

ALGUAZIRS:

ALFRED BOUSQUAT est candidat à la place de Huissier de la Cour de Justice.

JOHN CRICHANS est candidat à la place de Huissier de la Cour de Justice.

[illegible] H. MORRIS, Avocat, [illegible] candidat pour la place de Greffier de la Cour de District, sujet à la décision de la Convention.

THOMAS C. FOGLE, Greffier de la Première Cour de District, est candidat à la réélection. 12 nov

W. C. REDLOUR est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. 12 nov

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

JAMES A. MOPHINS est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GELSER, Greffier de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sujet à la décision de la Convention.

JOHN S. BARON, Greffier actuel de la Cinquième Cour de District

E. TCANDIAT

Comme Greffier de cette Cour.

[illegible] à sa place le 7 novembre 1853.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

[illegible] nommés notaires à nomination de l'Empereur, M. ALEXANDRE GIRK, est candidat à la place de notaire de la troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sujet à la décision de la Convention.

HOTEL DES CHENES VERTS,

Hôtel, Montélimart,

[illegible] Cette magnifique résidence [illegible] connue dans le Midi, [illegible] sous la direction de Mme [illegible] PRADAL et du sieur Ale. PRADAL, située à environ un mille du [illegible] Les Chênes Verts contiennent [illegible] Pulmon pour recevoir une large [illegible] la propriété dont peut se féliciter [illegible] Montélimart, [illegible] la Nouvelle-Orléans. Mobile et de [illegible] Les Chênes Verts sont pendant l'hiver de nom [illegible] La Bouvette et le salle de Bilhard ont été réparées et mises à neuf, des Hatentes à vaille avec [illegible] tout temps une à la [illegible] de la table toujours, sans frais, du vin sec à [illegible]

On pourra toujours se procurer [illegible] Chevaux et des voitures [illegible] En outre, la célèbre BANDE DE [illegible] de la Nouvelle-Orléans est engagée, et un [illegible] deux fois par semaine.

[illegible] Chênes Verts [illegible] Mobile et de [illegible] Pour plus de renseignements, s'adresser à [illegible] Hôtel.

CONDITIONS:

Par semaine, [illegible] $10

[illegible] 12 50

[illegible] enfants et les domestiques paieront moitié prix.

[illegible] 2 mois.

[illegible] CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville.

[illegible] Bordeaux, 1ère qualité, en [illegible] CHARLES CAVAROC